

### AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi le 7 mai 2019, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 1 demande d'usage conditionnel en vertu du règlement sur les usages conditionnels numéro RCA06-08-0020 et sur 4 demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La demande d'usage conditionnel concerne le bâtiment industriel situé au 2581, rue de Miniac.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 85 rue Hébert et a pour objet l'agrandissement de la cour avant secondaire d'une habitation unifamiliale jumelée dont deux empiètements dans la cours avant secondaire et une distance de la ligne de propriété ne respectent pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande concerne la propriété située au 3300, rue Griffith et a pour objet le remplacement du revêtement extérieur dont le matériau ne respecte pas toutes les normes applicables.

La troisième demande concerne la propriété située au 7044, chemin Saint-François et a pour objet le remplacement du revêtement extérieur dont le matériau ne respecte pas toutes les normes applicables.

La quatrième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 1425, rue O'Brien et a pour objet l'agrandissement d'une habitation unifamiliale dont le revêtement extérieur ne respecte pas toutes les normes applicables.

Montréal, le 17 avril 2019

Daniel Simon  
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

### PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday, May 7, 2019, at 7 :30 P.M., the Council of Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, to decide on 1 request for conditional use in virtue of by-law on conditional use number RCA06-08-0020 and on 4 requests for minor exemptions in virtue of by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The application for conditional use concerns the industrial building located at 2581 rue de Miniac.

The first request for a minor exemption concerns the property located at 85 rue Hébert for the enlargement of a secondary front yard of a semi-detached single-family dwelling, whose two encroachments and the distance from the property line do not respect all applicable standards.

The second application concerns the property located at 3300 Griffith Street for the replacement of the exterior cladding without respecting all applicable standards.

The third application concerns the property located at 7044, chemin Saint-François for the replacement of the exterior cladding without respecting all applicable standards.

The fourth request concerns the property located at 1425, rue O'Brien for the enlargement of a single-family dwelling of which the exterior cladding does not respect all the applicable standards.

Montréal, April 17, 2019

Daniel Simon  
Secretary of the Borough Council